

Que s'est-il passé cette semaine sur le secteur de la santé ?

Chez nos clients et nos prospects

Mutuelles : le pôle mutualiste d'Apicil évolue

L'Argus de l'assurance - 09/01/2019

- Deux composantes du groupe de protection sociale vont ainsi changer de nom : les deux anciennes institutions de retraite Agirc et Arrco ARC et ARS sont mutualisées sous la bannière Apicil Agirc-Arrco depuis le 1er janvier 2019.
- Il en est de même pour la principale mutuelle du pôle mutualiste, Micils, qui est rebaptisée Apicil Mutuelle. Ce pôle est également composé de MBTP et de la mutuelle Intégrance mais, à terme, sans Miel Mutuelle.

Groupe Apicil : Moody's lui attribue une notation financière A3

L'Argus de l'assurance - 09/01/2019

- L'agence de notation Moody's a été consultée pour évaluer la situation financière du groupe de protection sociale Apicil. Une note 13 (upper medium grade) lui a été attribuée, avec perspective stable :
- Moody's considère ainsi que la position du groupe sur les marchés de la santé et de la prévoyance est « bien établie », via une « offre diversifiée de produits à risques modérés et une bonne capitalisation ».
- L'agence considère également que le groupe Apicil génère un niveau de rendement du capital d'environ 3% à long terme et maintiendra son ratio de solvabilité au-delà des 150%.

- Apicil a également fait appel à l'agence de notation Vigeo Eiris (qui compte, parmi ses actionnaires AG2R La Mondiale, Axa, CNP Assurances, Generali ou encore la Macif) pour évaluer sa politique ESG (performance environnementale, sociale et de gouvernance des entreprises). Le groupe obtient une note « probante » de 54/100.

Klesia : deux arrivées au comité exécutif

AEF Info - 08/01/2019

- Klesia renforce son comité exécutif avec l'arrivée d'Alain Missoffe en tant que directeur général adjoint en charge du développement grands comptes, courtage et branches et la promotion de Julien Dorieux au poste de directeur de la distribution.

Le nouveau groupe Malakoff Médéric Humanis fusionnera ses offres pour les entreprises en avril 2019

AEF Info - 07/01/2019

- Le nouveau groupe Malakoff Médéric Humanis a annoncé qu'à partir d'avril 2019, les réseaux commerciaux unifiés des deux groupes - qui à eux deux agrègent 17 % des parts de marché dans le domaine de l'assurance collective de personnes - ne proposeront plus qu'une seule et même offre de produits et services.
- Le groupe revendique actuellement la couverture de 426 000 entreprises de toutes tailles.

Sur nos domaines d'intervention...

Assurtech : Alan tire le bilan de son exercice 2018

L'Argus de l'assurance - 09/01/2019

- Alan a fait son apparition sur le marché de l'assurance complémentaire santé il y a désormais un peu plus de deux ans. Lancée en grande pompe fin 2016 avec, notamment, le soutien de CNP Assurances, la compagnie d'assurances reste ambitieuse.
- Alan annonce ainsi un chiffre d'affaires avoisinant les 20 millions d'euros pour l'année 2018, contre 3,5 il y a un an.
- La compagnie annonce couvrir près de 25 000 personnes (contre 5 000 début 2018) et environ 2 000 entreprises (une « très vaste majorité » d'entre elles étant couvertes en santé et prévoyance, marché

investi à compter de mi-2017), soit légèrement plus qu'escompté en avril dernier : son objectif de base est d'atteindre la barre des 100 000 assurés en santé en France d'ici 2021.

La Fnim pointe une brusque baisse en 2018 du taux de couverture santé des jeunes et étudiants

AEF Info 08/01/2019

- Présenté tous les ans en janvier, le baromètre Fnim interroge chaque année les sondés sur leur adhésion ou non à une couverture complémentaire :
- ce baromètre conclut habituellement sur un taux de couverture oscillant entre 93-94 % de la population, ce baromètre 2019 marque une rupture notable,

Sur nos domaines d'intervention...

- avec un taux de couverture chutant à 90 %.
- la fédération pointe un brusque décrochage du taux de couverture chez les étudiants de 18-24 ans (de 75 % à 66 % entre 2017 et 2018).
- Explication plausible : la suppression du régime étudiant, effective depuis la rentrée 2018.
- Par ailleurs, chez les ménages aux revenus modestes, le taux d'équipement est également passé en 2018 de 84 % à 80 %.

Complémentaire santé : recul de la couverture des Français

L'Argus de l'assurance - 08/01/2019

- Toujours concernant l'étude menée par la Fnim :
- Pas moins de 17% des Français se déclarent prêts à se passer de complémentaire santé. Un taux qui grimpe à 27% parmi les bénéficiaires d'un contrat collectif d'entreprise (contre 9% pour les Français couverts en direct) et qui pourrait surtout traduire

- une déception par rapport à certains contrats limités au socle de l'ANI ou à des garanties plutôt basiques.
- Car le niveau de satisfaction des Français à l'égard de leur complémentaire santé est au plus haut, à 92%, alors qu'il oscillait entre 89 et 91% au cours des années précédentes.
- Les points de vue quant au prix de la complémentaire santé sont plus partagés : parmi les Français équipés, une majorité (57%) jugent le prix de leur contrat juste, tandis que 39% le considèrent excessif et 4% faible. Élément important du prix, puisque les contrats sont taxés à 14%, la fiscalisation de la complémentaire santé est mal perçue par les assurés, qui la jugent injustifiée à 71%.



Pour la culture générale ...

Individualisation du risque, usage des données : le DG d'AXA pointe la divergence de fond entre l'assureur et les Gafa

AEF Info - 10/01/2019

- À l'occasion d'une rencontre organisée ce 10 janvier 2019, le directeur général d'AXA, Thomas Buberl a souligné les différences de pratiques avec les Gafa, potentiels concurrents en matière d'assurance.
- Selon Thomas Buberl, alors que l'ADN d'un assureur le porte à favoriser une logique de diversification et partage du risque (notamment en santé et prévoyance), les géants du numérique, s'appuyant sur leurs technologies, favorisent une logique toujours plus poussée de personnalisation des profils des utilisateurs/clients, et donc ouvrent la voie à une potentielle individualisation/personnalisation encore plus prononcée du risque. Ce qui, en poussant la logique, pourrait amener à une totale démutualisation d'une partie de la population, dont le risque santé serait jugé trop peu rentable à assurer.
- Concernant la question des données, Thomas Buberl constate que les géants du numérique ont bâti leur puissance sur la commercialisation de ces données acquises sur les utilisateurs de leurs services. À l'inverse, AXA privilégierait la maîtrise de leurs données par les assurés eux-mêmes, en leur fournissant plutôt des services pour pouvoir utiliser eux-mêmes ces données, dans une logique de benchmark par exemple.
- Au final, même s'il considère les Gafa comme de potentiels partenaires, le n° 1 d'AXA trace donc une ligne de divergence en termes de valeurs et pratiques sur ces deux aspects - les limites du profilage

des risques et l'usage des données - et considère que «ces deux questions sont assez virulentes, et vont se poser assez vite».

Assurance emprunteur : retour sur une année 2018 mouvementée

Empruntis - 08/01/2019

- Information majeure en matière d'assurance emprunteur en fin 2018 et prenant effet en ce début 2019 : la taxe spéciale sur les conventions d'assurance. Celle-ci est donc élargie à toutes les garanties (notamment la garantie décès qui sera également taxée à 9%) sur les contrats signés à partir du 1er janvier 2019, ce qui signifie une hausse de 6% des cotisations. Cette hausse a été votée dans le cadre de la loi de finances 2019 à l'Assemblée nationale, alors qu'elle était retirée du projet du PLF 2019.
- La date anniversaire de résiliation devient unique. Malgré la mise en place de la loi Sapin 2, la date anniversaire restait floue. Pour certains il s'agissait de la date de signature de l'offre de prêt, pour d'autres de la date d'effet, quand pour d'autres encore il était question de la date de demande d'adhésion. Le Comité consultatif du secteur financier a donc tranché le 27 novembre 2018 pour faciliter la mise en œuvre de l'amendement : c'est bien la date de la signature de l'offre de prêt qui doit être retenue. Afin de permettre une harmonisation pour les différents organismes prêteurs, cette décision prendra effet au cours du second semestre de l'année 2019.
- 2018, l'année qui a permis la mise en concurrence de l'assurance emprunteur en cours de prêt en permettant aux détenteurs d'un crédit immobilier de résilier leur contrat, à chaque date anniversaire.